

RAPPORT SUR LA GESTION DE L'ANNEE 2025

PREAMBULE

L'ASIOR regroupe 10 communes soit : Agiez, Arnex-sur-Orbe, L'Abergement, Les Clées, Lignerolle, Montcherand, Orbe, Rances, Sergey et Valeyres-sous-Rances. Cela représente 11'786 habitants au 31 décembre 2025, 1'525 élèves et 202 enseignants et assistants à l'intégration.

Ses organes sont le Conseil intercommunal (législatif), le Comité de direction (exécutif) et la Commission de gestion.

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le Conseil intercommunal est composé de délégués des communes membres de l'ASIOR. Il comprend :

- a) une délégation fixe composée pour chaque commune d'un délégué et d'un suppléant, choisis par la municipalité parmi les conseillers municipaux en fonction (10 délégués et 10 suppléants au total) ;
- b) une délégation variable composée pour chaque commune d'un délégué par 900 habitants ou fraction de 900 habitants, choisi par le conseil général ou communal parmi ses membres. Un suppléant est aussi désigné pour chaque commune (17 délégués et 10 suppléants au total).

Composition

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2025

Président :	Arnold Poot (Orbe)
Vice-présidente :	Ilhem Grivat (Orbe)
Scrutatrices :	Schirley Germond (Orbe) et Rachel Goy (Montcherand)
Scrutatrices suppléantes :	Laeticia Comte Piquero (Les Clées) et Boris Quinodoz (Sergey)
Secrétaire :	Sybille Roch, Montcherand

Commission de gestion :	Boris Quinodoz (Sergey), président
	Sandra Schmuki (Orbe)
	Cora Pasteur (Orbe)
	Valérie Lambercy (L'Abergement)
	Claire-Lise Cand (Rances)
	Rachel Fasel (Orbe), suppléante

Période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2025

Président :	Arnold Poot (Orbe)
Vice-présidente :	Ilhem Grivat (Orbe)
Scrutateur-riche :	Shirley Germond (Orbe) et Rachel Goy (Montcherand)
Scrutateur-ice suppléant-e :	Laetitia Comte Piqueiro (Les Clées) et Boris Quinodoz (Sergey)
Secrétaire :	Sybille Roch, Montcherand

Commission de gestion : Claire-Lise Cand (Rances), présidente
Cora Pasteure (Orbe)
Valérie Lambercy (L'Abergement)
Boris Quinodoz (Sergey)
Rachel Fasel (Orbe)
Jean-François Martin (Orbe), suppléant

Séances

Le Conseil intercommunal a tenu 2 séances en 2025 au cours desquelles il a traité les objets suivants :

10 avril 2025 à Montcherand

- Adoption des comptes 2024 (préavis 15/25)
- Adoption du rapport de gestion 2024 (préavis 16/25)

18 septembre 2025 à Montcherand

- Adoption du préavis sur l'équipement en affichage numérique (préavis 17/25)
- Adoption du budget 2026 (préavis 18/25)

COMITE DE DIRECTION

Le Comité de direction (CODIR) se compose de dix membres, un par commune membre, choisis parmi les municipaux en fonction. Il a tenu 11 séances plénières au cours de l'année 2025.

Composition

Président :	Olivier Petermann, Lignerolle
Vice-président :	Denis Tschannen, Orbe
Membres :	Anne Baumann, Valeyres-sous-Rances
	Marinette Benoit, Les Clées
	Sophie Dumoulin, L'Abergement
	Catherine Gysler, Rances, remplacée en cours d'année par Pierre Guignard
	Sébastien Meylan, Arnex-sur-Orbe
	Swen Schneider, Montcherand
	François Vallotton, Agiez
	Sarah Giroud, Sergey

Fonctionnement

Le Comité de direction fonctionne comme une Municipalité et comporte 4 dicastères :

Dicastère organisation :	Sophie Dumoulin – Sébastien Meylan
Dicastère finances :	Anne Baumann – Marinette Benoit – Olivier Petermann
Dicastère bâtiments :	Olivier Petermann – Sarah Giroud - Denis Tschannen – Swen Schneider
Dicastère transports :	Catherine Gysler remplacée par Pierre Guignard – François Vallotton

Le secrétariat du Comité de direction est assuré par Mme Carole Pose, secrétaire municipale à Bavois.
La comptabilité est tenue Mme Line Cottens.

Dicastère organisation

Conseillère école-famille, devoirs surveillés

Mme Carine Fragnière occupe le poste de conseillère école-famille.

Mme Stéphanie Thévenaz est la responsable des devoirs surveillés. Ouverture de 3 groupes de devoirs surveillés représentant 23 élèves au total.

Conseil d'établissement (CET)

Le Conseil d'établissement est un lieu d'échanges et de discussions dont les compétences s'exercent essentiellement en matière d'activités parascolaires. Il s'est réuni à 2 reprises en 2025 et il est composé des personnes suivantes :

- ¼ autorité (représentants des autorités intercommunales) :
 - Cand Claire-Lise, membre du conseil intercommunal de l'ASIOR, présidente du CET
 - Dumoulin Sophie, membre du comité de direction de l'ASIOR
 - Martin Jean-François, membre du conseil intercommunal de l'ASIOR
- ¼ parents (représentants des parents d'élèves) :
 - Combe Lucille, secrétaire du CET
 - Richner Jérémie, vice-président du CET
 - Crescenzo Laura
- ¼ société (représentants de la société civile) :
 - Fadda Silvia, directrice de l'école de musique Biremis
 - Veyre Virginie, animatrice à la Maison des Jeunes d'Orbe
 - Sièges vacants
- ¼ école (représentants des professionnels actifs au sein des établissements) :
 - Delisle Laurent, directeur de l'établissement primaire
 - Tharin Patrick, directeur de l'établissement secondaire
 - Koné Angélique, infirmière scolaire

Le Conseil d'établissement se charge, entre autres, d'organiser le bal de fin d'année pour les élèves sortants de l'école obligatoire.

Restaurant scolaire

Personnel

Une intendante et deux surveillantes se chargent de l'accompagnement et de la surveillance des enfants. 110 contrats étaient ouverts au 31.12.2025.

Prestataire

La livraison des repas se fait par l'EMS Montchoisi d'Orbe, géré par la Fondation Saphir.

La commission organisation a réglé un cas de mauvais comportements à la cantine.

Promotions scolaires du 26 juin 2025

La cérémonie des promotions scolaires a eu lieu le jeudi 26 juin 2025 à la salle Omnisport. Un apéritif était ensuite servi à la cantine du Puisseux à tous les invités. Le soir, un bal des promotions a été organisé au Casino par quelques membres du CET.

Divers

M. Swen Schneider a été nommé référent pour la cybersécurité en remplacement de Mme Baumann. La préparation du règlement du personnel est en cours.

Dicastère finances

Gestion de l'année 2024

La gestion de l'année 2024 (préavis no 16/25) a été approuvée le 10 avril 2025 par le Conseil intercommunal de l'ASIOR.

Comptes 2024 et budget 2026

Les comptes de l'exercice 2024 (préavis no 15/25) ont été acceptés par le Conseil intercommunal de l'ASIOR dans sa séance du 10 avril 2025 de même que le budget pour l'année 2026 (préavis no 18/25) dans la séance du Conseil intercommunal du 18 septembre 2025.

Les comptes de l'exercice 2025 sont détaillés dans le préavis no 19/26. Nous n'y reviendrons pas ici.

La visite du Préfet s'est faite le 26.11.2025 en présence de Denis Tschannen, vice-président, Anne Baumann, Line Cottens, boursière et Carole Pose, secrétaire du CODIR.

Convention de financement des unités d'accueil pour les écoliers (UAPE) sur le périmètre ASIOR

La commission de fonctionnement prévue s'est réunie à trois reprises en 2025. Sa composition est définie par ladite convention.

Lors de la première séance, il est apparu clairement nécessaire de compléter la commission par la présence de la direction des écoles primaires, afin d'assurer une coordination optimale entre les structures d'accueil et le milieu scolaire. Cette adaptation a été mise en œuvre dès la deuxième séance.

Les thématiques suivantes ont été abordées lors des différentes séances :

1. le taux de remplissage des UAPE ;
2. l'analyse des besoins futurs en matière d'accueil ;
3. l'organisation de l'accueil durant les vacances scolaires ;
4. les modalités de collaboration entre l'AJOVAL et la direction des écoles.

La mise en place de cette plateforme d'échange renforce la gouvernance du dispositif UAPE sur le périmètre ASIOR.

L'ensemble des parties prenantes exprime sa satisfaction quant au fonctionnement de cette commission. Elle contribue à garantir des prestations de qualité, dans l'intérêt des enfants, des communes et dans le respect des contraintes financières.

Dicastère bâtiments

Collège de Montcherand :

Durant l'année, quelques adaptations ont été réalisées pour lutter contre la surchauffe du foyer du 1^{er} étage. Des marquises ont été installées sur les vélux côté terrain de jeux et un moucharabieh (dispositif en bois avec moustiquaire) qui permet une meilleure ventilation durant la nuit en laissant ouverte la fenêtre du bout du couloir au 1^{er} étage. Suite à l'apparition d'humidité au rez-de-chaussée dans le secteur de l'ascenseur, l'entreprise JPF a fait des investigations pour trouver d'où venait le problème. Une venue d'eau dans le WC PMR de l'UAPE a été identifiée. Des travaux vont être entrepris pour corriger ce défaut.

Nouveau collège de Montchoisi :

Toute au long de cette année, la commission de construction a œuvré sur la phase Avant-Projet avec le bureau d'architecture Thibaud et Zingg SA d'Yverdon-les-Bains ainsi que ses divers mandataires (ingénieur CVS, ingénieur en électricité, ingénieur civil, spécialiste AEAI, géotechnicien) et partenaire (direction des écoles). Plusieurs séances ont également eu lieu avec la commune d'Orbe pour une planification coordonnée du projet collège et celui de la salle de sports dans le but de déposer une mise à l'enquête simultanée début 2026.

Tableaux interactifs

Des tableaux interactifs ont été installés au collège du Pré Genevois.

Conciergerie

Afin de remercier les concierges des bâtiments scolaires pour le travail effectué, un repas leur a été offert en fin d'année. M. Swen Schneider, accompagné des directeurs, les ont entourés pour l'occasion.

Dicastère transports

Problèmes comportementaux et déprédations

En application des dispositions de la charte des transports adoptée en 2006, la commission des transports est intervenue plusieurs fois afin d'avertir des élèves dont le comportement inadéquat dans les bus scolaires a été dénoncé par les transporteurs ou sur plaintes de parents. Les conflits ont été réglés.

Organisation transports

- MicroGIS s'est chargée, comme les années précédentes, de l'organisation de la rentrée 2025. Les transports effectués par CarPostal et Helvécie sont toujours organisés de manière concertée avec le groupement scolaire de Chavornay.
- Une délégation des CODIR de l'ASIOR et de l'ASAICE et M. Le Bocey de MicroGIS ont rencontré les transporteurs et leurs chauffeurs afin de pouvoir parler des problèmes rencontrés.
- Depuis la rentrée scolaire d'août 2025, la société HelvéCie se charge des transports. Un groupe Whatsapp a été mis sur pied pour les parents.

ECOLES

L'association scolaire est organisée en deux établissements, à savoir :

- L'établissement primaire d'Orbe et environs, recevant les élèves de 1P (4-5 ans) à 8P (11-12 ans)
- L'établissement secondaire d'Orbe et environs, accueillant les adolescents de 9S (12-13 ans) à 11S (14-15 ans).

Relations avec les directions des établissements primaire et secondaire

Comme chaque année, le Comité de direction tient à relever les excellentes relations entretenues tant avec les directeurs que les secrétariats des établissements scolaires. Les directeurs participent, avec voix consultative, aux séances du CODIR, ce qui permet une interaction plus rapide entre les différents intervenants.

Etablissement primaire d'Orbe et environs

Les 1'078 élèves primaires au 31.12.2025 sont répartis dans 56 classes et proviennent des communes suivantes :

Communes	2025	2024
Abergement, L'	20	22
Agiez	45	39
Arnex	61	63
Clées, Les	17	15
Lignerolle	49	52
Montcherand	38	37
Orbe	735	721
Rances	43	48
Sergey	14	10

Valeyres-sous-Rances	51	58
Hors groupement (dérogation)	5	5
Total	1078	1070

Ils suivent l'enseignement dispensé par 93 maîtres(ses) de classe, 29 enseignant(e)s spécialistes et 14 assistants à l'intégration.

Les élèves fréquentent les classes suivantes :

Classes	Nombre de classes		Nombre d'élèves	
	2025	2024	2025	2024
1-2P	15	14	294	277
3P	6	7	126	135
4P	7	7	141	132
3-4P	0	0	0	0
5P	7	6	127	124
6P	7	7	135	133
7P	7	7	122	132
8P	7	7	133	137
Total	56	55	1078	1070

Etablissement secondaire d'Orbe et environs

Les 447 élèves secondaires au 31.12.2025 sont répartis dans 22 classes et proviennent des communes suivantes :

Communes	2025	2024
Abergement, L'	6	6
Agiez	14	16
Amex	28	22
Clées, Les	7	5
Lignerolle	18	15
Montcherand	22	23
Orbe	301	293
Rances	12	7
Sergey	4	8
Valeyres-sous-Rances	28	30
Hors groupement (dérogation)	7	5
Total	447	430

Les élèves secondaires suivent l'enseignement dispensé par 66 enseignants et fréquentent les classes suivantes :

9 S	9VP		9VG	
	élèves	classes	élèves	classes
	47	2	90	4

10 S	10VP	10VG
------	------	------

	élèves	classes	élèves	classes
	45	2	99	5

11 S	11 VP		11 VG	
	élèves	classes	élèves	classes
	59	3	101	5

Classe d'accueil	
élèves	classes
6	1

CONCLUSION

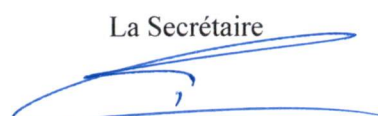
Le Comité de direction de l'ASIOR espère que ce rapport de gestion vous permettra de vous faire une idée de ses tâches.

Les membres du CODIR remercient toutes les personnes qui travaillent pour l'ASIOR, à savoir, les animatrices des devoirs surveillés, le personnel du restaurant scolaire, les concierges, ainsi que notre secrétaire, Mme Carole Pose et notre boursière, Mme Line Cottens, pour leur disponibilité, leur professionnalisme et leur engagement en faveur de l'ASIOR.

Au nom du Comité de direction

Le Président

Olivier Petermann

La Secrétaire

Carole Pose

Montcherand, le 19 mars 2026